

Église accueillante aux sourds et malentendants

Les réflexions autour des besoins des personnes sourdes ou malentendantes sont habituellement menées dans des contextes de pastorale spécifique et n'intéressent que peu en dehors de ces cadres particuliers. Certes on connaît les messes signées à la télévision. On a aussi entendu parler de la *Fraternité catholique des sourds* qui accueille les personnes devenues sourdes ou malentendantes et les aide à retrouver un accès à la communication, une confiance en soi, une vie en Église. Ses membres agissent en faveur d'une meilleure attention à ce handicap aidant les paroisses à trouver des solutions parfois très simples tel la remise de feuilles accompagnant la liturgie ou financièrement plus lourdes tel l'installation de boucles magnétiques dans les lieux de culte et les salles de réunion.

Les sourds profonds ou de naissance sont moins connus. Certes communautés et mouvements investissent dans des recherches de solutions, utilisant à divers degrés les modes de communication gestuels - LPC ou langage parlé complété, français signé et LSF ou langue des signes française - mais elles restent plutôt isolées. Faute de codeurs LPC, d'interfaces sachant signer et d'interprètes LSF, ces communautés restent dissociées des croyants entendants. Mais bien au-delà de possibles réponses à leur déficience sensorielle, les sourds interrogent l'Église à travers leur culture propre.

1 – FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS DE COMMUNICATION

La surdit  affecte   divers degr s environ six millions de personnes en France. Des malentendants aux sourds profonds en passant par les devenus sourds la solution aux probl mes pos s est loin d' tre pareille. Il y a cependant quelques constantes dont il est utile de se rendre compte. Il s'agit d'un handicap invisible passant souvent inaper u ; il demande donc une attention particuli re. Les personnes sourdes ou malentendantes, jeunes ou  g es, font fortement appel   leurs yeux pour compenser leurs d ficiences auditives. Il en r sulte la n cessit  d'une pastorale orient e autour d' l ments visuels, int grant les possibilit s techniques tout comme la gestuelle et la langue des signes. Comment l' glise peut-elle optimiser son accueil et r pondre aux besoins sp cifiques des uns et des autres ?

a - Moyens simples centrés sur l'œil

Il y a des moyens à la portée de tous, utiles à toutes les assemblées, mais indispensables à la communication avec des personnes souffrant d'une déficience auditive. Dès lors qu'on est conscient du fait que les sourds et les malentendants ont besoin de voir pour entendre, quelques remèdes seront facilement trouvés en surveillant l'éclairage et la diction et en utilisant des supports visuels.

Un bon éclairage est un préalable incontournable pour la lecture labiale tout comme pour la communication par signes. La personne qui parle ou qui signe ne doit pas se trouver dans la pénombre, les pupitres de lecture doivent être éclairés de manière à ce que le visage de l'intervenant soit visible... Pareillement une attention permanente à l'élocution s'impose sans être vraiment difficile ; il suffit de parler clairement ni trop vite ni trop lentement en articulant bien et en regardant les personnes en face. Parmi les aides faciles à mettre en œuvre il y a aussi le fait de céder aux malentendants les places où ils bénéficient d'une bonne visibilité de l'intervenant ou de l'action liturgique.

L'utilisation de supports visuels s'avère d'une grande aide pour les personnes sourdes ou malentendantes. L'écrit comme l'usage du rétroprojecteur leur permettent de se sentir moins exclus des assemblées. Si les feuilles accompagnant la liturgie sont indispensables pour bien suivre, elles permettent en outre de relire le texte des chants ou de l'homélie, de s'approprier des informations paroissiales qui échappent... Elles sont particulièrement appréciées.

b - Équipements spécifiques pour malentendants

De nombreux moyens techniques peuvent favoriser la communication lorsque l'audition commence à baisser. Sans doute s'y intéresse-t-on lorsqu'on se trouve soi-même confronté au port d'une prothèse. Mais le nombre toujours croissant de malentendants, surtout parmi les personnes âgées fréquentant les églises, renvoie la question à l'assemblée et l'invite à consentir à quelques efforts.

De fait les prothèses sont de plus en plus perfectionnées et de moins en moins pénibles à porter et en groupe leur usage peut être optimisé à l'aide de moyens techniques permettant d'amplifier le son capté. Bien qu'elles ne soient pas excessivement coûteuses les installations de boucles magnétiques, de micros directionnels ou de barrettes à induction utilisant l'interface boucle magnétique d'appareils d'audition contour de l'oreille sont encore peu courantes. Il serait vraiment très utile d'équiper des églises, en entier ou en partie, de boucles

magnétiques. D'installation facile, elles peuvent souvent être raccordées à un système de sonorisation existant. Elles permettent de répondre aux besoins de groupes importants en offrant confort et liberté d'utilisation.

c - Accompagner les sourds profonds

Certaines personnes sourdes ne peuvent être accueillies et accompagnées qu'en langue des signes, la langue naturelle des sourds. Les sourds profonds se distinguent des personnes malentendantes ou devenues sourdes par l'usage premier et quelquefois exclusif de la langue des signes. Certains ont reçu une éducation ne leur permettant ni un accès suffisant à l'écrit ni une maîtrise satisfaisante de la technique de la lecture labiale. Leur seul mode de communication sera gestuel, même s'ils ont appris à articuler quelques sons de notre langue orale.

Largement méconnue, la langue des signes dont l'usage était interdit pendant près d'un siècle, est une langue visuelle et gestuelle fonctionnant selon des règles grammaticales précises. Elle n'a rien en commun avec un français signé souvent admiré par les entendants mais qui ne reste que très approximatif ; de fait il n'est souvent qu'une superposition de quelques gestes sur l'expression parlée et demeure totalement incompréhensible sans le son. Actuellement la langue des signes proprement dite est utilisée surtout par une population jeune auprès de laquelle la demande d'accompagnement pastoral et spirituel en LSF est cependant bien réelle. Si l'on prend le temps de s'accoutumer au milieu on comprend vite l'importance capitale de la communication en langue des signes tant pour le respect de la dignité des personnes sourdes que pour la possibilité de proposer la foi aux sourds.

Outre la mise en œuvre de moyens techniques, il s'avère important de communiquer en gestes, de faire appel au mime, à la communication non verbale. Ces moyens ne doivent cependant pas faire oublier l'importance de la langue des signes elle-même.

2 – S'OUVRIR À LA CULTURE SOURDE

Les communautés chrétiennes de sourds, souvent proches d'un institut spécialisé, regroupent surtout des sourds de naissance et des sourds profonds. Elles subissent souvent des effets de querelles d'écoles en matière d'éducation de l'enfant sourd et de modes de communication. Ce n'est encore que trop rarement qu'elles peuvent disposer des services d'interprétariat ou qu'elles ont les moyens de mener des travaux sur le vocabulaire religieux en langue des signes.

a - Dépasser les querelles de mouvements et d'écoles

Le rôle des services d'Église n'est sûrement pas l'entretien de polémiques. Or, dès qu'on a affaire à des associations ou mouvements de sourds ou de malentendants on constate vite qu'il existe des visions très diverses quant aux moyens à mettre en œuvre. Souvent fortement militants, ils oublient que les besoins sont divers. Pourtant la personne âgée malentendante, comme l'enfant portant un implant cochléaire ou le jeune sourd signant en LSF ont le droit d'être accueillis dans les communautés. Il sera sûrement difficile de créer des lieux faisant une place à tous de façon équivalente, mais il faudrait arriver à une possibilité pour tous d'être accueillis. Et, il ne faudrait pas qu'une tranche de la population sourde soit oubliée pour des raisons idéologiques.

Y compris dans des aumôneries spécialisées, on peut relever trop souvent de fortes résistances à la langue des signes. C'est une des raisons pour lesquelles les sourds pensent que l'Église est à l'origine de l'interdiction de la langue des signes au congrès de Milan en 1880. Il est urgent que les évêques se rendent compte de la nécessité de former les personnels d'aumônerie en LSF *avant* de les affecter à leur charge. Les querelles d'écoles ne seront pas dépassées si l'on confie la catéchèse à des enseignants d'écoles de sourds qui ont défendu toute leur vie une éducation oraliste qui leur avait évité de faire l'effort de l'apprentissage de la LSF !

b – Faire appel aux interprètes

Dans les assemblées comme pour la pastorale, le service des interprètes est encore trop rare. Or ils sont indispensables à une bonne communication avec les sourds. Il n'y a de fait aucune contre-indication canonique à une traduction simultanée en langue des signes des textes, prières, homélies... Bien au contraire ces traductions permettent de sensibiliser la communauté entendante, de l'ouvrir à la langue des sourds et partant de sortir ces derniers des ghettos et d'enrichir les deux parties. Pareillement l'accompagnement spirituel et pastoral individuel de personnes sourdes peut bénéficier du service d'un interprète. On peut contracter mariage en présence d'un interprète comme on peut accéder ainsi au sacrement de la réconciliation.

Il est vrai que les communautés ne disposent pas toujours des moyens financiers nécessaires à leur rémunération. Cependant le principal problème ne semble pas se trouver dans les finances, mais dans les mentalités qu'il s'agit d'ouvrir à l'idée de la présence d'un interprète professionnel. Trop souvent on se contente de l'aide rapide d'un interface qui n'arrivera pas à atteindre la qualité requise pour une juste compréhension.

c – Travailler le vocabulaire religieux

Près d'un siècle d'interdiction d'utiliser leur langue n'a pas enrichi le vocabulaire des sourds. Pauvrement catéchisés, ils se servent parfois même d'un vocabulaire aberrant, tel ce signe souvent cité en exemple, supposé désigner la foi mais s'appliquant sur le côté droit là où se trouve le foie. À force de s'acharner sur une impossible transmission orale de la foi, prenant à la lettre tant l'*ephata* que le *fides ex auditu*, tant d'aumôneries de sourds ont perdu l'attention aux signes pourtant bien compris par des hommes d'Église tel l'abbé de l'Épée. Il est bien nécessaire d'engager les pasteurs à apprendre la langue des signes, à ne plus se contenter de quelques gestes mais à acquérir de vraies compétences dans cette langue. Quand ils expliqueront la Parole de Dieu les sourds seront en mesure de les comprendre clairement.

Il apparaît aussi qu'il faut entreprendre en Église un travail de création de vocabulaire religieux en langue des signes. Il devra se faire non seulement avec des sourds mais surtout par eux ; linguistes et théologiens n'étant que des auxiliaires. Ce n'est, de fait, qu'en s'ouvrant à la langue et à la culture sourde que l'Église arrivera à proposer la foi aux sourds ou à répondre à leur demande d'accompagnement spirituel. Peu à peu ce secteur de leur langue s'enrichira et leur foi aura un moyen adéquat de s'exprimer et de se communiquer dans leur propre culture comme dans un dialogue interculturel qui ne peut être qu'enrichissant pour les diverses parties.

Si la pastorale des malentendants peut bénéficier de l'aide de plusieurs éléments techniques, l'accompagnement des sourds profonds demeure lié à l'apprentissage de leur langue au moins aussi longtemps que les sourds n'auront pas un accès effectif aux ministères ecclésiaux. Il apparaît que le travail pastoral auprès des sourds doit dépasser la notion de handicap. Contrairement à ce qu'on a tendance à croire, il s'agit ici moins d'un problème de santé que d'une question d'évangélisation d'une culture différente. Il est ainsi plus adéquat d'aborder la réflexion autour de la pastorale du sourd en termes de dialogue interculturel ou de volonté de porter la Bonne Nouvelle le plus loin possible.

Ce document reprend les p. 614 à 620 de l'article paru sous le titre *Église accueillante aux sourds et malentendants*, in *Prêtres diocésains*, 1370, octobre 1999, p. 614-622.

L'article faisait suite à celui intitulé *Sourds et malentendants. Question de communication pour l'Église*, in *PJR - Praxis juridique et religion*, 14, 1997, p. 191-221. Il était accompagné d'informations bibliographiques permettant d'aller plus loin et d'indications sur l'enseignement de la langue des signes française. On les remplacera utilement par celles qui se trouvent en ligne dans mon ensemble FOAD à l'Université Marc Bloch de Strasbourg <http://umb-foad.u-strasbg.fr/dokeos/DEAF/>. La liste de mes publications se trouve aussi en ligne dans l'*International Bibliography of Sign Language* <http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/BibWeb/>.

Je remercie la revue *Prêtres diocésains* [179 rue de Tolbiac 75013 Paris] d'avoir permis la publication de ce texte en ligne.

Anne Bamberg